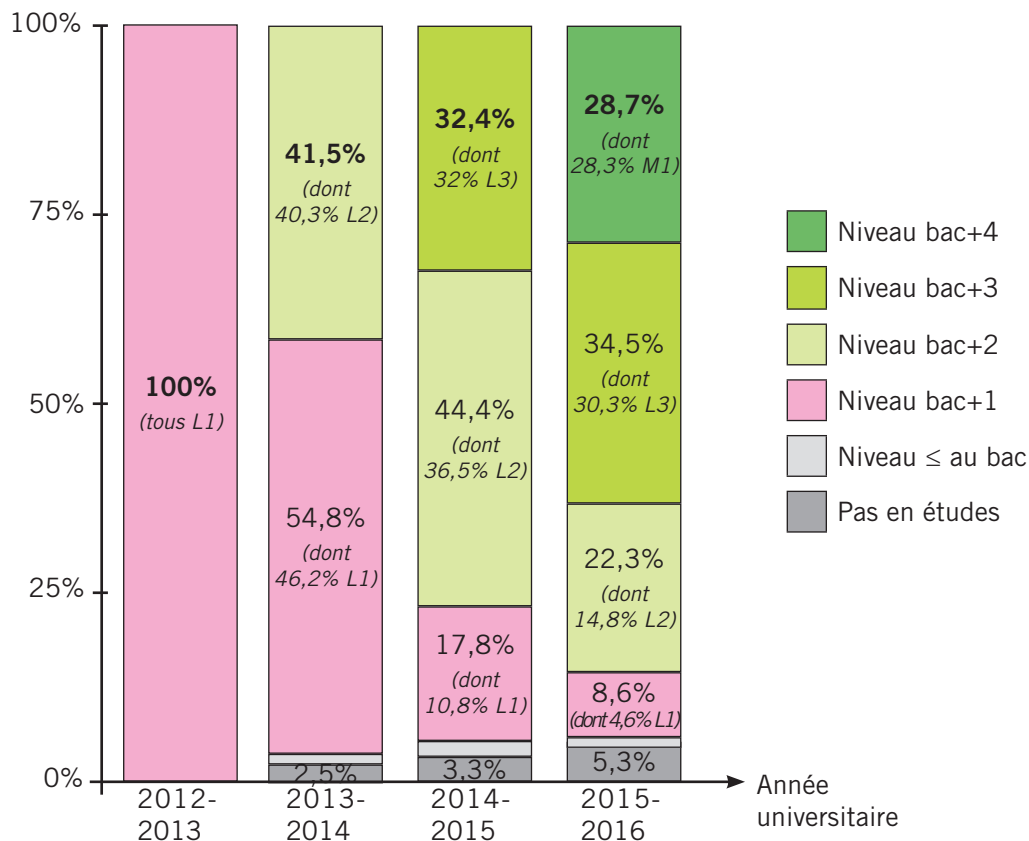


Ce document présente le devenir trois ans après des 898 bacheliers 2012 entrés en 1^{ère} année de Licence de Droit en 2012-2013. Taux de situation connue en 2015-2016 : 84,3% (757 bacheliers sur 898).
Pour en savoir plus sur la réalisation de cette étude, consultez sur Triptik le document « Méthodologie du suivi de cohorte Licence ».

Niveaux d'études atteints par la cohorte



Champ : néo-bacheliers 2012 dont la situation est connue en 2015-2016 (N=757).
Source : Apogée (université de Rennes 1), SISE (rectorat), enquête (OSIPE).

EN RESUMÉ

Les néo-bacheliers 2012, trois ans après :

28,7% ont atteint le niveau bac+4
28,3% sont dans un cursus master
34,5% ont atteint le niveau bac+3

22,3% ont atteint le niveau bac+2
5,3% ne sont plus en études
52,7% sont toujours à Rennes 1

+ d'infos sur <https://soie.univ-rennes1.fr>

Parcours des 217 bacheliers en bac+4 en 2015-2016

Trois ans après leur entrée en licence de Droit, 28,7% des bacheliers 2012 ont atteint le niveau bac+4 dans les temps.

98,6% d'entre eux sont en 1^{ère} année de master (droit privé, droit des affaires, droit social, droit public, droit européen, science politique...), les autres étant en école de commerce (0,9%) ou en IEP (0,5%).

85,5% des étudiants inscrits en master sont toujours à l'université de Rennes 1.

Parcours des 261 bacheliers en bac+3 en 2015-2016

34,5% des bacheliers entrés en licence de Droit ont atteint le niveau bac+3, soit un retard d'un an.

Parmi ces 261 bacheliers, 70,5% ont pris leur année année de retard au niveau bac+1 (27,6% ont redoublé et 42,9% se sont réorientés), 22,2% au niveau bac+2 et 7,3% au niveau bac+3.

Par ailleurs, 93,8% de ces bacheliers sont toujours dans un cursus licence : 54% en L3 Droit, 33,7% dans une autre L3 et 6,1% en licence professionnelle. Ce cursus est suivi à l'université de Rennes 1 dans 57,6% des cas.

Parcours des 169 bacheliers en bac+2 en 2015-2016

22,3% des bacheliers entrés en licence de Droit ont atteint le niveau bac+2, soit un retard de deux ans.

Parmi ces 169 bacheliers, 36,1% sont en L2 Droit, 30,2% sont dans une autre L2 et 22,5% sont en BTS. Les autres bacheliers se répartissent entre les DUT (3%), les formations en école de commerce (1,8%), les formations du domaine paramédical (1,8%) et d'autres types de formation (4,8%).

Parcours des 110 autres bacheliers en 2015-2016

- 65 sont toujours dans une formation de niveau bac+1 (soit 8,6% des bacheliers entrés en licence de Droit).

- 5 sont dans une formation de niveau inférieur ou équivalent au baccalauréat (soit 0,6%).

- 40 ne sont plus en études (soit 5,3%). Notons que pour 7 d'entre eux, l'arrêt des études fait suite à une 3^{ème} année de licence et que pour 5 d'entre eux, elle fait suite à une 2^{ème} année de BTS.